



## EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

### Séance du 6 avril 2017

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2017, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

**Présidence** de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire.

**Étaient présents :**

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET (jusqu'à la question 4 incluse), M. Frédéric ALLEMANN, Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question 4), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Gueric CHALNOT, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Myriam EL YASSA, Mme Béatrice FALCINELLA, M. Abdel GHEZALI, Mme Solange JOLY, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON (à compter de la question 11), Mme Danielle POISSENOT, M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Rosa REBRAB, Mme Karima ROCHDI, M. Dominique SCHAUSS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (à compter de la question 4), M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question 4), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN, M. Philippe GONON, M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Mina SEBBAH, Mme Christine WERTHE, M. Julien ACARD, M. Philippe MOUGIN.

**Secrétaire :**

Mme Françoise PRESSE.

**Absents :**

M. Eric ALAUZET (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOUÏ, M. Cyril DEVESA (à compter de la question 4), M. Emmanuel DUMONT, M. Thierry MORTON (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY, Mme Sylvie WANLIN, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE (jusqu'à la question 3 incluse), Mme Marie-Laure DALPHIN (jusqu'à la question 3 incluse).

**Procurations de vote :**

M. Eric ALAUZET à Mme Catherine THIEBAUT (à compter de la question 5), M. Patrick BONTEMPS à M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question 3 incluse), M. Yves-Michel DAHOUÏ à Mme Marie ZEHAF, M. Cyril DEVESA à Mme Claudine CAULET (à compter de la question 4), M. Thierry MORTON à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question 10 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Carine MICHEL (à compter de la question 4), Mme Ilva SUGNY à M. Gérard VAN HELLE, Mme Sylvie WANLIN à M. Michel LOYAT, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Catherine COMTE-DELEUZE à M. Philippe GONON (jusqu'à la question 3 incluse).

**OBJET :** 43 - Congrès - Attribution de subventions - Deuxième répartition au titre de l'année 2017

## Congrès

### Attribution de subventions

### Deuxième répartition au titre de l'année 2017

#### Rapporteur : M. CHALNOT, Conseiller Municipal Délégué

Depuis 1998, Besançon s'est positionnée comme Ville de Congrès avec la mise en place d'une stratégie d'aide aux organisateurs de congrès aux moyens de subventions et d'une stratégie de promotion du Tourisme d'Affaires et de Congrès avec la création du bureau «Besançon Congrès», géré par Besançon Tourisme et Congrès.

Le soutien que la Ville de Besançon apporte aux organisateurs de congrès s'articule autour des critères suivants : nombre de congressistes, durée du congrès, pertinence, rayonnement, autofinancement, subvention des autres collectivités, et retombées économiques pour la ville, à savoir : nombre de nuitées en hébergement marchand, lieu du congrès, restauration, activités culturelles et festives et visites guidées.

Au cours de la première répartition, 4 300 € au total ont été attribués à huit laboratoires universitaires organisant des colloques et deux associations privées ont reçu une subvention pour un montant total de 2 000 €.

Après prise en compte des critères d'attribution ci-dessus, il est proposé d'attribuer la subvention suivante :

**- 5 000 € pour le Syndicat des Commerçants des Marchés de France du Grand Besançon** qui a organisé les 26, 27 et 28 février 2017 le «96<sup>ème</sup> Congrès Annuel des Commerçants non sédentaires des Marchés de France» au Kursaal.

Organisé pour la première fois à Besançon, ce congrès a permis de réunir des adhérents de 150 syndicats répartis sur l'ensemble du territoire national et affiliés à la Fédération Nationale des Marchés de France, principale organisation de défense professionnelle du commerce ambulant. Divers intervenants locaux et nationaux étaient présents (Philippe ROY, Président de la CCI du Doubs, Bernard BARTHOD, Président de la Chambre de Métiers Délégation du Doubs, Pierre-Louis CHASSEROT, Représentant de la Chambre d'Agriculture, Conseil Régional Bourgogne-Franche-Comté, Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat au Commerce, à l'Artisanat et aux Très Petites Entreprises, Monique RUBIN, Présidente de la FNSCMF, Denis BREILLAT, Responsable National de partenariats MACIF, Marc BEUROIS, Coordinateur National ADFI...).

Lors de ce congrès, trois questions centrales ont été abordées : la pérennité des marchés, la perception par les Elus des activités liées au métier de commerçant non sédentaire ainsi que la question de savoir qui seront les commerçants de demain.

Environ 400 participants étaient présents à ces trois journées. Le budget prévisionnel de ce congrès est de 42 100 €.

En cas d'accord, la somme de 5 000 € sera prélevée sur la ligne 65.95/6574.0089052 CS 10036 (congrès privés).

## Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'attribution de cette subvention.

**Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 6, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter la proposition du Rapporteur.**

M. MORTON n'a pas pris part au vote.

Pour extrait conforme,  
Pour le Maire,  
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 53

Contre : 0

Abstention : 0

Préfecture du Doubs

Reçu le 14 AVR. 2017



Contrôle de légalité